

DANS L'ÉVÊCHÉ DE LIÈGE

Adieu la messe aux funéraires



Ce sera la règle générale à Liège à partir du 11 février: les enterrements à l'église n'auront plus lieu dans le cadre d'une eucharistie. Cela libérera les prêtres d'une lourde tâche et accroîtra le rôle des laïcs. Mais le mort et sa famille y trouveront-ils toujours leur compte ?

ENTERREMENT.

Une célébration liturgique et une célébration eucharistique ce n'est pas la même chose.

CELA FAIT déjà une vingtaine d'années qu'à Angers en France, Mgr Orchamp a confié à des laïcs la pastorale des funéraires. Prêtres et laïcs ont alors collaboré. Ensemble, ils ont redéfini le sens des funéraires chrétiennes et l'accompagnement des familles.

À Liège, le regroupement des paroisses en unités pastorales a permis une meilleure organisation du temps des prêtres durant de nombreuses années. Mais cela ne suffit plus. Soucieux de préserver ses collaborateurs de moins en moins nombreux face à la multiplication des funéraires, l'évêque de Liège, Mgr Josten, a décidé de faire davantage appel à des équipes de laïcs pour la célébration liée à l'enterrement.

Depuis longtemps, les paroissiens, particulièrement les femmes, suppléent les prêtres et les diacres dans les différentes tâches paroissiales. Une fois de plus, on fait appel à eux. L'évêque veut-il « seulement » éviter à ses prêtres la surcharge d'un travail de plus

en plus lourd par rapport au deuil ? Ou bien la nouvelle orientation proposée, aujourd'hui intolérable pour certains, évoluera petit à petit vers le sentiment que la séparation peut se vivre dans une autre approche réfléchie en communauté ?

LES AYANTS DROIT ET LES AUTRES ?

Que vaut un enterrement sans prêtre ? Certains se posent cette question avec inquiétude. L'habitude a été prise de funéraires célébrées avec une messe présidée par un prêtre. Y viennent des assemblées d'importance diverse, pratiquantes ou non, croyantes ou non. C'est un moment sociologique, voire mondain, où les gens se retrouvent avec des motivations et des émotions très différentes. Mais tous ont l'intention de saluer le mort. Une célébration liturgique et une célébration eucharistique, ce n'est pas la même chose. Toute

messe illies

cérémonie chrétienne ne comporte pas forcément une messe. Famille et amis peuvent simplement se retrouver avec leur défunt autour d'une liturgie de la parole et d'une homélie qui sera suivie de l'adieu (l'absoute). La présence du prêtre n'est pas indispensable.

La famille peut-elle l'exiger ? Pour les pratiquants réguliers, attachés à leur communauté ecclésiale, il sera difficile pour le prêtre de se soustraire au rôle qui traditionnellement lui revient. Va-t-on alors vers des enterrements d'ayants droit au prêtre en vertu du coefficient de participation que le défunt ou sa famille exerce dans sa communauté ? Ce sera du cas par cas, mais en règle générale, à partir du 11 février 2011, les funérailles seront célébrées sans eucharistie.

DEUX ANS DE FORMATION

Si une polémique peut survenir en matière d'égalité de traitement, elle ne doit pas occulter la

question de base : qui assumera cette importante fonction ? La réponse est simple : dans chaque unité pastorale, la participation des laïcs passera à la vitesse supérieure.

Les nouvelles responsabilités sont donc une opportunité pour l'assemblée chrétienne de s'engager plus activement dans les services d'église pour mieux accompagner les familles, comme cela se fait déjà avec les malades.

Les équipes pastorales, quelle que soit leur mission, ne sont pas seulement des relais entre le prêtre et « les gens ». Ces équipes font partie de la mission évangélique de l'Église, à égalité de considération et de valeur. Accompagner les familles en deuil, les aider à organiser le grand départ du défunt en suivant ses volontés, assumer l'épreuve de l'absence et l'inquiétude de l'avenir sont des tâches pleines de sens qui font la part belle à l'écoute, à la sollicitude compréhensive et à la prière.

« L'Église est en mouvement et sa dynamique ressort de la collaboration de tous. »

Pour assumer cette tâche, il faut un travail d'équipe avec des personnes qui se forment aux différents aspects du deuil à entendre et à accompagner. À Angers, cette formation prend deux ans.

Certes, la liturgie sans prêtre peut dans un premier temps surprendre et même décevoir les familles endeillées. Mais l'Église est en mouvement et sa dynamique ressort davantage de la responsabilité de tous. L'adieu à un proche demande du temps, de la patience, de la présence. Nul doute que les équipes de laïcs, dûment formées contrairement à certains personnages mandatés commercialement dans les lieux d'incinération, pourront apporter un moment de recueillement précieux lors des adieux définitifs. ■

Godielieve UGEUX

UNE CHOUETTE FÊTE D'ADIEU

La grand-mère vient de mourir dans son home. Elle n'était pratiquante qu'à de rares occasions, mais vers la fin de sa vie, il y avait toujours un chapelet entre ses mains. À sa manière, elle croyait en Dieu et comptait bien qu'on fasse dire des messes pour elle.

Comment célébrer son départ, même s'il n'y avait plus d'amis à elle pour y venir et peu de religion dans la famille ? Elle voulait être incinérée, il fallait organiser quelque chose là-bas, dans ce lieu qui fait un peu peur à tous. Enfants et petits-enfants ont alors opté pour une cérémonie personnelle.

Le grand jour arrivé, ils sont montés à la tribune et ont évoqué des souvenirs personnels, des anec-

dotes. Parfois un peu irrévérencieux, voire impertinents, ils ont fait rire et pleurer, ils ont surtout déballé toute leur tendresse. Un arrière-petit-fils a joué un morceau de flûte traversière, un autre de la clarinette. Chacun son langage. Les plus petits sont allés griffonner ou écrire leur nom sur le bois du cercueil. Un ami diacre est venu clôturer la cérémonie par une prière fraternelle.

Quand le corps est parti, chacun était en paix. Dans l'assemblée, plus d'un ou d'une ont souhaité qu'une fois leur tour venu, cela se passe avec cette simplicité, cette authenticité et cette chaleur.

G. U.